

Séance du 7 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le sept mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué s'est réuni, en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente, sous la présidence de Catherine PROVOST, Maire.

Présents : Louis BERNARDET, Philippe BIRON, Gilles CHAMBONNIER, Odile DURET, Martine DEJOUX, Grégory DUDON, Cécilia GAUCHARD, Guillaume HERMES, Daniel MARCHAND, Marina MERLE, Christelle DEBAIL, Catherine PROVOST, Julien TABOULOT, Yousef TAOUFIK, Yolande VANIEMBOURG.

Absents excusés : Julien TABOULOT (a donné pouvoir à Catherine PROVOST)

Secrétaire de Séance : Yolande VANIEMBOURG

<u>Nombre de membres affectés au conseil municipal :</u>	15
<u>En exercice :</u>	15

Date de la convocation :	01/03/2023
Date de l'affichage :	10/03/2023

CR DE LA REUNION DU 13 FEVRIER 2023

Le compte-rendu de la réunion du 13 février 2023 est adopté à l'unanimité.

2023/00788 : Appel à manifestation de l'intérêt pour le développement de projets photovoltaïques

Considérant que le conseil municipal souhaite développer des projets liés au photovoltaïque,

Considérant qu'un appel à manifester de l'intérêt a été publié dans le journal « La Montagne » en date du 27 janvier 2023 ouvert aux tiers investisseurs du domaine du photovoltaïque dans le cadre du développement d'installation sur le patrimoine de la commune,

Considérant qu'une seule offre a été présentée,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DIT que la convention d'occupation temporaire sera étudiée en commission de travaux du 8 mars 2023

AUTORISE Madame le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

2023/00789 : Prestations complémentaires de l'école du Péage

Considérant que lors des travaux de l'école du Péage plusieurs prestations complémentaires ont dû être commandées, notamment les prestations récapitulées dans le tableau reproduit ci-après ;

ENTREPRISE – Prestation réalisée	Montant HT	Montant TTC
BIRON TP – Mise à niveau du terrain dans l'école	7 062,50 €	8 475,00 €
BIRON TP – Création de réseau EP	1 553, 00 €	1 863, 60 €
MONIER GENIE CLIM – Evier et vanne d'arrêt	1 637,34 €	1 964,81 €
LASSOT – Nouvelle dalle bâtiment C	14 932,43 €	17 918,92 €

JLH ELEC - Vidéoprojecteurs	1 633,12 €	1 959,74 €
JLH ELEC – Equipements réseau école	1 861,16 €	2 233,39 €
ENEDIS - Compteur 42KVA	2 326,92 €	2 792,30 €
LA FABRIQUE D'ARCHITECTURE – Montant total des travaux modifié	1 404,48 €	1 685,38 €
PROAMIANTE – Désamiantage de l'école	17 815,00 €	21 378,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

ADOpte le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses			Recettes			
Nature	Coût HT	Coût TTC	Aides publiques		Montant HT	%
BIRON TP - MISE A NIVEAU DU TERRAIN DANS L'ECOLE	7 062,50 €	8 475,00 €				
BIRON TP – CREATION D'UN RESEAU EP	1 553,00 €	1 863,60 €				
MONIER GENIE CLIM - EVIER ET VANNES D'ARRET	1 637,34 €	1 964,81 €	- Union européenne			
LASSOT - NOUVELLE DALLE BATIMENT C	14 932,43 €	17 918,92 €	- Etat (DETR)		18 014,00 €	35,87
JLH ELEC - VIDEOPROJECTEURS	1 633,12 €	1 959,74 €	- Etat (DETR - désamiantage)	ACCORDE	7 870,00 €	15,67
JLH ELEC - EQUIPEMENT RESEAUX ECOLE	1 861,16 €	2 233,39 €	- Région Auvergne-Rhône-Alpes			0,00
ENEDIS - COMPTEUR 42KVA	2 326,92 €	2 792,30 €	- Département de l'Allier		14 297,00 €	28,47
AVENANT DE L'AME - LA FABRIQUE D'ARCHITECTURE	1 404,48 €	1 685,38 €	- Communauté d'agglomération ou de de communes			
PROAMIANTE - DESAMIANTAGE DE L'ECOLE	17 815,00 €	21 378,00 €	- Autre aide publique (préciser)			
			Emprunt		5 000,00 €	9,96
			Auto-financement (fonds propres)		5 044,95 €	10,04
TOTAL :	50 225,95 €	60 271,14 €	TOTAL :		50 225,95 €	100,00

AUTORISE Madame le Maire à solliciter la participation de tous les éventuels financeurs publics (notamment l'Etat, le Conseil Départemental, le Conseil Régional...) ou privés

2023/00790 : Aménagement du parking et traitement du Thiel Accueil

Considérant qu'il convient d'adopter le plan de financement prévisionnel de l'aménagement du parking du péage,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal,

ADOpte le plan de financement prévisionnel reproduit ci-après :

Dépenses			Recettes			
Nature	Coût HT	Coût TTC	Aides publiques		Montant HT	%
MOE PARKING - LA FABRIQUE D'ARCHITECTURE	4 679,64 €	5 615,57 €	- Union européenne			
SAS DEJOUX – AMENAGEMENT	66 852,00 €	80 222,40 €	- Etat (DETR)		36 357,00 €	35,72
ARBRES	5 100,00 €	6 120,00 €	- Etat (DETR - désamiantage)	ACCORDE	11 119,00 €	10,92
SAS DEJOUX - POSE DE BENNE	1 035,40 €	1 242,48 €	- Région Auvergne-Rhône-Alpes			
DMA - DESAMIANTAGE DU PREFABRIQUE	24 132,00 €	28 958,40 €	- Département de l'Allier		33 812,00 €	33,21
			- Communauté d'agglomération ou de de communes			
			- <i>Autre aide publique (préciser)</i>			
			Emprunt		20 000,00 €	19,65
			Auto-financement (fonds propres)		361,01 €	0,35
TOTAL :	101 799,04 €	122 158,85 €	TOTAL :		101 799,04 €	100,00

AUTORISE Madame le Maire à solliciter la participation de tous les éventuels financeurs publics (notamment l'Etat, le Conseil Départemental, le Conseil Régional...) ou privés

Questions diverses :

- Fermeture de classe : des actions sont menées ; la décision sera communiquée par l'académie d'ici la fin du mois de mars
- Nomination de Louis Bernardet à la commission de contrôle des listes électorales
- Repas des Aînés le dimanche 26 mars 2023.

Pour affichage, le 10 mars 2023
Séance levée à 20h15